

# « L'USAGE DU WOLOF DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE AU SENEGAL A L'HEURE DU *PROJET* : ENTRE STRATEGIE DE PROXIMITE ET AFFIRMATION IDENTITAIRE »

**Jean Sibadioumeg DIATTA**

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal*

*jeansibadioumeg1.diatta@ucad.edu.sn*

## Résumé

*« Cet article, qui s'inscrit dans un cadre sociolinguistique, a une visée documentaire. Depuis l'accession de Pasteur les Patriotes à la tête de l'État sénégalais, nous assistons à la revendication d'une politique d'affirmation identitaire. Les autorités étatiques nouvellement installées semblent engagées dans une dynamique de reconstruction de l'identité nationale, la sénégalité à travers notamment l'identité linguistique. Conscientes de la place des langues identitaires dans le développement du pays, elles se mobilisent par des paroles et des actes pour promouvoir une communication publique axée sur le wolof, la principale véhiculaire nationale. Sa forte présence constitue donc une marque d'expression d'un nationalisme modéré incarné par les autorités ».*

**Mots clés :** *Wolof ; Français ; Affirmation identitaire ; Communication publique ; Gouvernement du Sénégal.*

## Abstract

*"This article, which falls within a sociolinguistic framework, has a documentary aim. Since Pasteur les Patriotes came to power in Senegal, we have witnessed a push for a policy of asserting national identity. The newly installed state authorities seem committed to a dynamic of reconstructing national identity, particularly Senegalese identity, through linguistic identity. Aware of the role of identity languages in the country's development, they are mobilizing through words and actions to promote public communication focused on Wolof, the main national language. Its strong presence thus constitutes a mark of expression of a moderate nationalism embodied by the authorities."*

**Keywords:** *Wolof; French; Identity affirmation; Public communication; Government of Senegal.*

## Introduction

Le Sénégal est un pays multilingue où plus d'une vingtaine de langues sont en contact permanent. À côté du français, langue officielle issue de la colonisation et utilisée dans l'administration, l'école et les médias, il y a les langues dites « nationales » dont l'usage ne se limite généralement qu'à la communication sociale. De plus en plus la question de la relation entre les langues et le développement socio-économique se pose surtout dans le contexte du continent africain dont la plupart des pays ont été colonisés et sont classés parmi les plus pauvres du monde. Beaucoup d'intellectuels défendent la thèse selon laquelle aucun peuple ne peut se développer en s'appuyant sur la langue de l'autre (Napon, 2006, p.209). Cheikh Anta Diop souligne à ce propos : « On ne saurait insister suffisamment sur le fait que l'impérialisme culturel est la vis de sécurité de l'impérialisme économique ; détruire les bases du premier c'est donc contribuer à la suppression du second » (Diop, 1979). Depuis les indépendances, la question de la promotion des langues nationales est agitée. Au-delà d'une volonté politique déclarée par les différents pouvoirs qui se sont succédé dans l'appareil étatique au Sénégal, des solutions ne sont toujours pas trouvées. Les spécialistes sont convaincus qu'il est fondamental de faire en sorte que la langue soit un outil de promotion économique et sociale et non un instrument d'aliénation. À ce niveau, l'école pourrait jouer un très grand rôle (Pépin Faye, 2013, p.132). Par ailleurs, au Sénégal, mars 2025 constitue un tournant décisif dans la vie politique. Un nouveau pouvoir incarné par le duo Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko s'est installé à la tête de l'État par le truchement de leur parti PASTEF qui incarne un « Projet patriotique » prônant, entre autres, une préférence nationale, une souveraineté du pays, un développement endogène, etc. Ce parti se réclame d'un leadership de rupture par rapport à un système politique mis en place depuis les indépendances qui profitait plus aux puissances étrangères mais aussi à une élite politico-religieuse. Cette rupture, annoncée depuis la création du

parti en 2014, a permis très rapidement à Pastef de connaître un succès éclatant jusqu'à la conquête du pouvoir après juste dix ans de fonctionnement. Dans ce projet politique, les questions de langues, d'identité et la culture authentiques sont décrites comme étant des préalables à tout projet de développement économique. La volonté affichée est celle de la poursuite de la dynamique d'introduction des langues à l'école afin d'en faire des supports de transmission de savoir au-delà leur importance dans la communication sociale. Ce projet d'intention est d'ailleurs matérialisé dans le programme « Diomaye Président » élaboré à la veille des élections présidentielles de mars 2025, notamment dans l'axe 3 où il est noté que : « Nous généraliserons l'utilisation des langues nationales dans le système d'éducation et de formation, comme recommandée par les assises sur l'éducation et la formation, en capitalisant les expérimentations probantes afin d'en faire des langues objet et medium d'enseignement ». Pour réaffirmer cet engagement, le projet de gouvernance élaboré par les nouvelles autorités étatiques dénommé « Stratégie nationale de développement 2025-2029 » ambitionne de travailler à l'amélioration de la qualité du système éducatif en passant par la valorisation des langues nationales (2025, p.90). Il vise à « promouvoir l'alphabétisation des jeunes et des adultes dans les langues nationales ». La nouvelle politique adoptée pourrait se résumer en deux mots : identité linguistique d'une part et développement économique d'autre part (Ouedraogo, 2001, p.50). Nous notons de plus en plus une sorte d'institutionnalisation de l'usage du wolof dans les discours officiels des autorités. Que ce soit le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, les ministres ou même l'organe chargé de la communication publique du gouvernement dénommé Bureau d'Information et de Communication du Gouvernement (BIC-Gouv), on note une sorte de bilinguisme « officiel » dans les discours formulés. Dès lors, on sera tenté de chercher à comprendre les motivations des gouvernants en favorisant l'utilisation wolof dans la délivrance des messages. Ne tentent-ils

pas de mieux positionner la langue véhiculaire au détriment de la langue officielle ? Ne peut-on pas voir derrière ces pratiques un projet d'instauration d'un « bilinguisme institutionnel et médiatique » (Ndao, 2011, p.17) ? S'agit-il réellement d'une stratégie de proximité vis à vis d'une population majoritairement incompétente en français ou d'une revendication identitaire ?

## **1. La langue dans tous ses états !**

La notion de « langue » est une réalité complexe dont la définition ne fait pas l'unanimité entre les chercheurs. Sa définition est d'autant plus difficile qu'elle relève autant de la terminologie scientifique que du lexique ordinaire. G. Kedrebeogo (2001, p.03) admet ce fait en ces termes : « Chacun de nous parle au moins une langue, mais il n'est pas évident que chacun puisse dire exactement ce qu'est une langue ». Même les linguistes n'ont pas aujourd'hui la prétention d'avoir parfaitement compris la nature du langage humain. La linguistique a cependant fait de grands progrès et nous permet aujourd'hui de mieux comprendre ce qu'est une langue et ce qu'elle représente pour l'homme. De ce point de vue, on conçoit la langue comme étant une réalité spécifique à l'homme dans la mesure où aucune espèce sur terre ne possède un langage aussi structuré et articulé que celui humain. La sociolinguistique va plus loin en considérant la langue comme une production sociale, c'est-à-dire « une construction socio-discursive, homogénéisante, fixiste et réifiante » (Gadet, 2021, p.190). Elle s'appuie surtout sur une sorte d'hétérogénéité des productions, tissées de contacts entre usagers de variétés ou d'idiomes divers, que sont les productions et les pratiques d'usagers réels (Ibid.). En linguistique, il faut rappeler que toutes les langues du monde se valent en tant que systèmes fonctionnant sur une base de principes et de règles. Aucune d'elles n'est plus riche, ni plus valeureuse que d'autres. Dire que telle langue est plus apte à assumer telle fonction que telle autre langue est aussi une erreur en linguistique. Napon (2006, p.206) confirme que toute langue est apte à servir pleinement les besoins de

communication et d'expression esthétique ou identitaire de la communauté qui la parle. En effet, c'est une réalité qui évolue dans le temps. En fonction des situations sociolinguistiques, notamment des contacts avec d'autres, des politiques linguistiques, des représentations, etc., elle peut faire l'objet de variations. Elle peut être identifiée comme assurant une fonction de communication et celle symbolique d'auto-identification d'une communauté donnée. La langue revêt donc une importance capitale pour l'homme. A ce propos Ignazio Buttita (cité par Napon (2006, p.206) déclare : « Enchaîne un homme, dépouille-le de ses biens et musèle-le : il reste libre ; retire à l'homme son travail, son passeport, sa table à manger et son lit : il reste riche. L'homme devient véritablement pauvre et perd sa dignité quand on lui vole la langue que ses ancêtres lui ont léguée. Sans sa langue, il est irrémédiablement perdu ». On pourrait résumer cette assertion par le célèbre dicton : « Perds ta langue et perds ton âme ! ». La langue joue un rôle social mais aussi identitaire. C'est un instrument qui permet de distinguer les communautés, mais aussi de socialiser les enfants, c'est-à-dire, d'intérioriser les valeurs socio-culturelles de leur communauté. Dès lors elle appartient non à un individu, mais plutôt à un groupe. Ces dimensions sociales et communautaires apparaissent comme essentielles pour l'homme car pouvant définir son identité. A propos de la notion controversée d'« identité », retenons avec Taboada-Leonetti (1990, p.43) qu'elle relève d'un fait de conscience, subjectif, donc individuel, et appartient au champ de la psychologie. Elle se situe aussi notamment dans le rapport à l'autre, dans l'interactif. C'est un phénomène exploré par des spécialistes issus des domaines de connaissances comme l'anthropologie, la psychanalyse, la psychologie sociale, l'éducation, la sociolinguistique et la sociologie. Elle se présente sous plusieurs formes. On peut noter l'identité personnelle, l'identité sociale, l'identité culturelle, l'identité linguistique et l'identité ethnique. Dorais (2004, p.02) la caractérise comme étant la façon dont l'être humain construit son rapport personnel avec l'environnement. Dès lors, on peut la comprendre comme une représentation de soi

en relation avec l'autre. Elle se trouve fortement reliée à l'autre qui occupe une place prépondérante dans son élaboration. On peut dire que l'autre permet à l'individu de se situer par rapport à qui il est, à ses valeurs, à ses représentations. Par ses ressemblances et ses différences avec l'autre, il redéfinit sans cesse son identité (Tanguay, 2014, p.13). L'identité est fortement liée à la langue en ce sens que celle dernière joue un rôle important dans la construction identitaire de l'individu. Ainsi, Blanchet (2007, p.23) soutient que la langue est un support déterminant de véhicule d'une identité car « en permettant l'avènement du *soi* dans la sphère sociale, elle participe intimement de la construction identitaire du sujet individuel ». Dès lors, on peut dire que les fonctions linguistiques demeurent à la base de la fonction identitaire, car elles font souscrire le locuteur à des systèmes d'échanges communicatifs (Tanguay, 2014, p.15). Pour sa part, Charaudeau (2001, p.342) précise : « Il est clair que la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective, qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté, qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche ». Il faut donc admettre que la langue est indissociable de la culture et de l'identité. Elle véhicule et transmet, par l'arbitraire de ses lexiques, de ses syntaxes, de ses *idiomatismes*, des schèmes culturels d'un ou plusieurs groupes qui la parlent (Blanchet, 2007, p.21). Dans un continent africain qui a connu les affres de la colonisation, la question de l'identité est très pressante surtout accentuée par l'importation de langues étrangères ayant acquis le statut de langues officielles au détriment de celles locales réduites généralement à de simples dialectes destinés à la communication sociale. Ces situations ont provoqué, entre autres, la dévalorisation de ces idiomes au profit d'autres jugées « prestigieuses » par ce qu'importées d'Occident et qui bénéficient d'un privilège d'usage. C'est dans ces situations que les nouvelles consciences africaines s'investissent pleinement dans une lutte farouche pour redonner à l'homme colonisé sa dignité qui pourrait être retrouvée par une conscience de la nécessité d'une affirmation identitaire.

## 2. Le poids des politiques linguistiques assimilationnistes sur l'affirmation identitaire

### 2.1. *L'ère des politiques linguistiques assimilationnistes*

La question de l'assimilation linguistique est au cœur des recherches en sociolinguistique. Tous ces travaux à l'image de celles de Tsitsipis (1998, p.2-3) et de Brenzinger (1997, p.277) montrent que ce phénomène se produit pas soudainement mais graduellement. En effet, avant tout abandon final de la langue d'origine (langue A) au profit de la langue B, une restriction fonctionnelle de la langue A s'opère généralement. En Afrique, les politiques linguistiques mises en œuvre depuis les indépendances ont été en faveur de la langue ou des langues européennes héritées au détriment de celles autochtones reléguées à la communication sociale. Ces politiques ont surtout été influencées par celles assimilationnistes développées par les colons dont l'un des principes était l'extinction naturelle du plurilinguisme populaire africain (« patois », « idiomes ») sous l'effet d'une propagation massive du français parlé (Balibar, 1985). Dès 1845 Abbé Boilat, l'un des premiers missionnaires spiritains au Sénégal, semblait critiquer la diversité ethnique et linguistique en prônant la dissolution de ces identités au profit d'une seule. Il déclare :

« tels sont les wolofs, les sérères, les mandingues, les sarakholés, les peuls, les toucouleurs, les bambaras, les lawbés, les diolas, les maures, vivant ensemble et ayant entre eux des rapports journaliers, leurs langages diffèrent autant que leurs traits – Que de mystères ! Chaque peuple a son type, sa constitution, son tempérament, ses usages, sa langue... Comment se fait-il que depuis tant de siècles, ils n'aient pas fondu leurs idiomes en une seule langue commune ? »

L'un des premiers projets des colons étaient donc de travailler à la disparition de la diversité sénégalaise pour instaurer un unilinguisme, ce qui serait favorable à l'expansion du français. A la suite du prêtre catholique, Faidherbe (Gouverneur du Sénégal) abonde dans le même sens, c'est-à-dire la nécessité de réduire les langues à une langue commune. Il déclarait à cet effet (1865, p.13) : « (...) il n'est pas possible d'admettre que sur la petite étendue de côtes qui s'étendent de Gorée en Casamance, les peuples qui habitent ces pays marécageux aient un grand nombre de langues tout à fait différentes ». Si ces deux personnalités se sont limitées à vouloir réduire le poids des langues nationales, William Ponty ne cachait nullement son intention de répandre la langue française « à cause de la multiplicité des dialectes locaux, de la différence des races » (Hardy, 2005). Pour mieux asseoir leur politique, il s'appuie principalement sur l'école coloniale en travaillant à faire de la langue française l'outil principal d'enseignement. Valérie Spaëth (2001, p.82), confirme cet état en déclarant : « Les deux grands besoins d'assimilation et de démantèlement progressif des grands commandements indigènes voulus par l'Afrique occidentale française (AOF) reposent sur la force de l'école ». Hardy. G (1917, pp.6-7) pour sa part, souligne :

« Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre très limité de moyens et le moyen le plus sûr c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir de lui qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite ; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions ».

Ce qu'il faut noter c'est que l'école a joué le principal rôle dans la politique assimilationniste du peuple africain par

l'intermédiaire de la langue française. Il s'agissait d'une sorte de formatage de l'esprit du jeune africain qui ne s'intéresse qu'aux réalités relatives à la civilisation du colonisateur. C'est alors une stratégie qui ne réserve aucune chance aux langues des africains totalement ignorées comme le sont les réalités qu'elles étaient censées véhiculer (Dior, 2022, p.96). Connaissant la valeur et la capacité d'une langue à véhiculer les bases d'une culture, les colonisateurs ont mis l'accent sur l'école comme levier de promotion d'une langue et d'une culture « civilisées ». Dans les circulaires des Gouverneurs il est clairement noté les intentions de l'assimilation à travers l'usage du français à l'école. Un extrait souligne : « C'est en français que toutes les leçons doivent se faire (...). Le français devrait être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain » (Circulaire de G.G. Carde, citée par Turcotte, 1983, p.82-83).

### ***2.1. Les politiques post-coloniales : l'ère de l'unilinguisme institutionnel***

À la suite des colons qui ont usé de stratégies à la fois douces et rigoureuses pour imposer le français et la culture occidentale au Sénégal, les indépendances de 1960 ont été un tournant décisif dans les relations entre la langue française et celles africaines qui partagent les mêmes territoires. Les autorités qui se sont succédé à la tête de l'État ont chacune apporté sa contribution. Des chercheurs se sont efforcés de montrer que l'usage d'une seule langue dans un pays en contraignant les locuteurs à l'utiliser garantirait une communication plus fluide et un développement plus inclusif. Ils révèlent donc que les pratiques multilingues constituent un frein.

Léopold Sédar Senghor s'est très tôt signalé, bien avant les indépendances comme « un nationalisme à orientation culturelle » (Ndao, 2011, p.13) grâce surtout à une intervention publique en 1937 dans laquelle il s'érigait en défenseur de la diversité linguistique. Il y exposait sa vision en matière de politique

linguistique portée par un modèle « polycentré du plurilinguisme d'État » que le Sénégal devait adopter (Ibid.). Cependant en 1958, à la veille des indépendances et contre toute attente, il change de posture en prônant un bilinguisme scolaire. Trois arguments sont mis sur la table pour convaincre les citoyens qu'il s'était trompé en voulant promouvoir un multilinguisme institutionnel. Il se justifie : « Que l'on songe, il est parlé plus de quarante langues, dans certains territoires, c'est la première difficulté » (Cité par Ndao, Ibid.). Le recours aux langues étrangères est quelquefois justifié par des évocations de diversité linguistique. Le multilinguisme, loin de constituer un blocage reste une opportunité, une richesse, s'il est bien encadré. L'autre prétexte avancé repose sur le fait que, selon lui, les langues nationales ne sont pas préparées à être des supports capables de véhiculer des connaissances scientifiques. Par conséquent, elles ne sont pas aptes à être enseignées à l'école. Le dernier argument est basé sur la préservation de l'unité linguistique qui ne serait pas assurée en cas de politique linguistique orientée vers la promotion des langues locales. Néanmoins, Senghor laisse une petite fenêtre à travers notamment la constitution qui dispose que « la langue officielle est le français et les langues nationales sont le diola, le malinké, le pulaar, le sereer, le soninke et le wolof » (Décret relatif à la transcription des langues nationales n° 71-566 du 21 mai 1971), mais aussi l'ouverture de la Radio Télévision du Sénégal (RTS) aux langues nationales. Il faut reconnaître que le premier Président du Sénégal indépendant, compte tenu de son attachement à la construction de la Francophonie, s'est plus investi dans la préservation de la langue française au détriment de celles nationales.

Le règne de Abdou Diouf correspond à ce qu'on pourrait appeler le « statu quo ante » dans la mesure où aucun changement n'a pas pu être opéré dans la situation des langues nationales en rapport avec l'enseignement. Il a été cependant marqué par l'organisation des États Généraux de l'Éducation et de la Formation en janvier 1981 tenus à Dakar afin de diagnostiquer le système éducatif mis en œuvre par Senghor qui avait conduit à des

résultats jugés négatifs par les acteurs. Cissé (2005, p.121) rappelle d'ailleurs que : « une infime minorité bénéficie de l'éducation et de la formation. Près d'un quart du budget de l'état est alloué à l'éducation nationale, alors que entre 70 et 80 % de la population sénégalaise ne sait ni lire ni écrire en français ». Les acteurs récusent le système éducatif dominé par l'enseignement en français jugé inefficace. Parmi les recommandations issues de ces concertations il y avait notamment « la décision importante d'introduire les langues nationales à l'école, à la fois comme matière et comme médium d'enseignement » (Ndao, 2011, p.15). Malheureusement ces conclusions n'avaient pas été suivies d'effet, à cause d'un certains nombres de réserves formulées par des acteurs.

Il faut attendre l'avènement de Abdoulaye Wade pour voir quelques avancées par rapport à la valorisation des langues nationales. Même si certains le qualifient d'être un Président qui s'est inscrit dans continuité de ses prédécesseurs, il faut reconnaître qu'il a posé des jalons. Selon Mamadou Cissé (2005, p.124) : « [...] on note une avancée quant à la volonté explicite de franchir quelques nouvelles étapes. En effet, les acquis des structures et des organismes chargés de l'alphabétisation et de la codification des langues nationales sont des bases solides qui ont été prises en compte dans les orientations du nouveau gouvernement ». Parmi les autres avancées notées, il y a la suppression grâce au référendum de janvier 2001 de l'article 28 de la constitution du Sénégal de 1963 qui précisait : « Tout candidat à la présidence de la République doit être exclusivement de nationalité sénégalaise, jouir de ses droits civils et politiques, être âgé de 35 ans au moins le jour du scrutin. Il doit savoir écrire, lire et parler couramment la langue officielle ». Nous mettons aussi à l'actif de Wade la création en 2004 d'une académie des langues dans le but déclaré de « promouvoir les langues nationales et d'éradiquer l'analphabétisme » (Ndao, 2011, p.15). Il a également contribué à l'affirmation et à la forte présence du wolof dans la sphère publique officielle : les conférences de presse et autres allocutions que ses prédécesseurs avaient l'habitude

de tenir exclusivement en français, sont ordinairement assurées en wolof (Ibid.).

Avec l'arrivée au pouvoir du Président Macky Sall, nous observons aussi cette continuité. Il montre une volonté politique, mais sans jamais la concrétiser. Cependant, le fait saillant a été sa décision d'introduire l'usage officiel des six langues nationales à l'Assemblée nationale afin de faciliter l'accès des députés aux débats parlementaires. De manière générale, il faut dire que la question de la revalorisation des langues nationales dans les sphères publiques a été une grande préoccupation pour les différentes autorités. Chacune a apporté une contribution dans ce combat.

### **3. La longue lutte pour la revalorisation des langues nationales : le wolof au cœur du « Projet »**

La langue officielle du Sénégal est le français en vertu de la Constitution de 2001 modifiée en 2016, un statut acquis depuis la période coloniale. Au lendemain des indépendances certains citoyens espéraient voir la propulsion des langues locales dans la communication institutionnelle. Malheureusement les différentes politiques adoptées n'ont pas permis de relever ce défi. Le français n'est pas la langue maternelle des Sénégalais dont l'écrasante majorité l'apprend dans la sphère scolaire. La fonction officielle lui confère un certain pouvoir symbolique, un prestige certain. De Robillard (1993, p.269) rappelle que la « position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions ». Il se présente sous deux tendances : une tendance protocolaire, la langue institutionnelle par excellence, et une tendance élitiste, la langue des intellectuels, la langue d'enseignement (Thiam, 2016, p.197). Cela lui confère une représentation positive. Parler français est associé à la modernité et à la réussite, au prestige, etc (Diatta, 2021, p.77). Sa maîtrise facilite souvent l'obtention d'un poste de travail dans la fonction publique (Brodal, 2009, p.33). Cependant, l'usage du

français au Sénégal est à l'épreuve de cette progression du wolof qui le concurrence jusque dans certaines administrations, à l'Assemblée nationale, dans les établissements scolaires, dans les campus » (Dreyfus et Juillard, 2004a ; Berdal-Masuy, 1998 ; McLaughlin, 2008). Le wolof est parlé par environ 80 % de la population comme langue première ou langue véhiculaire (Brodal, 2009, p.31). Il reste la langue de la famille, du commerce, celle utilisée à la mosquée, etc. Parler wolof dans certaines villes comme dans les espaces ruraux, c'est montrer son « urbanité » (Diatta et Cissoko, 2022). La question que l'on devrait se poser est la suivante : comment dans cette configuration du wolof dans la communication tant institutionnelle que sociale, il n'arrive toujours pas à bénéficier de cette reconnaissance officielle ? Il faut noter que depuis la création du parti Pastef dont les leaders sont en train de gouverner le Sénégal au lendemain des élections de mars 2025, une place privilégiée est accordée aux langues nationales et particulièrement au wolof. Nous constatons de plus en plus son recours fréquent tant à l'oral qu'à l'écrit dans la communication officielle surtout dans un contexte de développement des réseaux sociaux numériques. Est-ce une stratégie de proximité avec le peuple ou une affirmation identitaire ?

### ***3.1. Le wolof un instrument de co-construction***

Dans une de ses interventions, Marc Augé cité par Charaudeau (2005, p.9) déclare : « Tout gouvernement actuel [...] est pour une part un gouvernement de la parole et de l'image ». Cette conception souligne la place de la parole et de l'image en matière de gouvernance. Gouverner c'est surtout s'adresser à un peuple qui confère une partie de son pouvoir à des hommes, des élus. Cela passe notamment par ce qu'il convient d'appeler la communication publique. Selon le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique (2012, p.01) la communication publique renvoie à : « l'ensemble des activités d'institutions et d'organisations publiques visant à transmettre et à échanger des informations dans le but principal de présenter et d'expliquer des décisions et des

actions publiques, d'en promouvoir la légitimité, de défendre des valeurs reconnues et d'aider au maintien du lien social ». Ce sont donc ces orientations qui rendent complexe l'exercice de la communication orientée vers les citoyens, les administrés. Ces derniers, à qui sont destinées les politiques, sont constamment à l'écoute des messages publics. Ils ont une soif d'information en rapport avec la gestion publique. Et pour les gouvernants, transmettre des messages clairs, faciles à comprendre, accessibles à tous reste l'un des principaux défis de la communication publique. Dans des pays comme le Sénégal, où une écrasante majorité de la population ne maîtrise pas le principal support de communication officielle, il devient urgent d'adopter des stratégies capables de faciliter la compréhension des messages institutionnels. En effet, le développement commence par la capacité des citoyens à participer activement à la marche du pays. Selon Diatta (2024, p.11), la communication publique efficace contribue à promouvoir une participation citoyenne des populations à la gestion des affaires de l'État. Les autorités étatiques communiquent pour, non seulement informer les citoyens, mais encore favoriser leur participation à la gouvernance. Elle contribue à rendre compte des politiques publiques, à les rendre lisibles et à légitimer les choix des acteurs (Mégard, 2022, p.08).

Ainsi, le gouvernement du Président Faye, nouvellement élu par le peuple sénégalais, semble appréhender l'importance de la communication publique dans sa gouvernance. Pour ce faire, nous constatons la part belle réservée au wolof dans la délivrance des messages institutionnels. Le français, langue officielle ne suffit plus, il montre des limites. Les autorités cherchent à garder cette confiance dans leurs rapports avec le peuple dont elles sont les dépositaires du pouvoir symbolique. Le signal a été donné très tôt par le Président de la République qui, lors du tout premier conseil des ministres tenu le mardi 09 avril 2024, a ordonné « le développement d'une Stratégie de communication gouvernementale innovante, basée sur l'anticipation, la précision des messages, mais surtout sur l'appropriation des politiques

publiques par les populations, qui doivent rester au cœur des interventions du Gouvernement grâce à l'utilisation des langues nationales ». Et depuis lors, les sorties intégralement faites en wolof par les autorités se sont multipliées. Le Président a d'ailleurs donné l'exemple en faisant le résumé de son discours à la Nation du 31 décembre 2024 que du 03 avril 2025, veille de la célébration de la fête de l'indépendance, en wolof. En plus, le 03 avril, il a consacré lors d'un débat avec les journalistes plus de trois heures à échanger sur les questions de gouvernance. L'intégralité de l'émission a été faite en wolof. Les communications du Premier ministre Ousmane Sonko lors des questions d'actualité du 21 février 2025 et du 14 avril 2025 ont été intégralement tenues en wolof. Il en est de mêmes des discours du Président de l'Assemblée nationale. En plus, leurs différentes publications faites au niveau des supports digitaux sont généralement accompagnées d'une traduction en wolof. Le wolof devient donc un support incontournable en matière de communication officielle. La finalité principale de cette forme de communication c'est de se faire comprendre, de persuader l'opinion publique (Ngom, 2018, p.46). D'ailleurs, les institutions en charge de la communication gouvernementale n'ont pas été en reste en mettant en œuvre les recommandations. Le Bureau d'Information et de Communication du Gouvernement (BIC-Gouv) utilise le bilinguisme français/wolof dans ses publications. Ces démarches témoignent véritablement d'une volonté d'institutionnaliser un bilinguisme afin de faciliter la compréhension des messages étatiques destinés au peuple, gage d'une proximité et d'une confiance renouvelée. Cette prédominance du wolof est quelquefois dénoncée par des citoyens qui souhaitent la prise en compte de la diversité linguistique dans la délivrance des informations sur le fonctionnement du gouvernement. En effet, dans une recherche menée par Diatta (2024, p.33) des citoyens interrogés sur la communication publique se désolent en ces termes : « Ils ont favorisé le wolof devant toutes les langues nationales » ; « En utilisant qu'une seule langue nationale le wolof au détriment de

d'autres langues comme le poular le sérér et les autres » ; « Il oublie que le Sénégal ne limite pas à Dakar Thiès et Touba il parle woloff en laissant les autres langues nationales ». Face à la diversité linguistique et compte tenu de la forte véhicularité du wolof, les gouvernants cherchent à promouvoir cette langue afin de faciliter la compréhension des messages. Malgré le fait que seuls 44 % de la population totale du pays l'a comme langue maternelle, il faut reconnaître que son expansion est si irréversible qu'il supplante le français dans les domaines qui lui étaient jusqu'ici réservés (Cissé, 2005, p.105).

### ***3.2. Le wolof pour une affirmation de la « sénégalité »***

Dans cette recherche théorique, nous avons procédé, d'une part à une revue documentaire sur les relations entre langues, identités et développement économique et d'autre part à une collecte des éléments du corpus composé surtout de publication des autorités faites sur les supports digitaux institutionnels d'information, mais aussi des discours tenus par des officiels lors d'événements. A travers une approche socio-historique et situationnelle, nous avons nous avons essayé d'évaluer le niveau de présence de la langue véhiculaire nationale.

Par ailleurs, dans un entretien réalisé par Ousmane Ngom de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (2018, p.03), Arame Fall déclare à propos de Cheikh Anta Diop : « Il disait que les langues du colonisateur (en particulier le français, l'anglais, le portugais), comprises par une minorité des populations africaines ne pouvaient pas, à elles seules, servir le développement de l'Afrique ». Selon la linguiste sénégalaise, aucun pays ne peut se développer sur la base d'une langue étrangère. Le développement repose, selon elle, sur une valorisation des langues autochtones dans le cadre d'une politique linguistique adaptée aux réalités africaines. Cheikh Anta Diop s'est illustré par son combat acharné pour la « prise de conscience de l'égalité des langues et de leur aptitude à véhiculer tous les types de savoirs, en particulier la science » (Ngom et Fal, 2018, p.06). Le penseur s'est investi

rigoureusement afin de permettre au peuple noir de se départir d'un complexe d'infériorité qui continue de le paralyser dans toutes ses réflexions. Arame Fal poursuit que la survie des langues passe par leur aptitude à dire le monde dans sa globalité. Le développement économique doit, selon ces intellectuels, s'appuyer principalement sur les langues africaines. En effet, apprendre une langue c'est apprendre également une culture dans la mesure où chacune est un véhicule d'un ensemble de valeurs culturelles. Dans ce sillage, refuser d'utiliser la langue de l'autre, c'est rejeter en même temps sa culture. La politique linguistique mettant en avant les langues issues de la colonisation constitue des freins à l'avancement du continent. Selon Napon (2006 : 210) : « La conséquence d'une telle politique est que les différentes tentatives en vue de sortir les pays africains du sous développement se sont soldées par des échecs, car les modèles élaborés ne tiennent pas compte des réalités culturelles des États ». Kedrebeogo (2001, p.11) citant Lepage (1964, p.18) affirmait déjà que « quand la langue du gouvernement et de la loi diffère de celle des masses populaires, les plans de développement économique, agricole et industriel sont difficiles à élaborer et encore plus difficiles à mettre en œuvre parce que la recherche de base se trouve handicapée par la barrière langue ». Les populations à la base qui doivent accompagner la mise en œuvre des politiques publiques ont du mal à saisir les enjeux et à s'approprier lesdites politiques. Dès lors, leur non implication ne peut favoriser la réussite des programmes. Il faut relever que cette situation pose la problématique de la « Démocratie » dans les pays où l'écrasante majorité des citoyens ne comprend pas la langue utilisée pour formuler les politiques de développement. Le peuple devient donc spectateur au lieu d'être acteur engagé car n'ayant pas accès à l'information publique.

Au Sénégal les nouvelles autorités <sup>1</sup>, acteurs d'un changement de « système » politique par l'instauration d'un

---

<sup>1</sup>Le Président Bassirou Diomaye Faye, le Premier Ministre Ousmane Sonko et les leaders du parti PASTEF se sont battus depuis la création de leur parti en 2014 pour un changement de système de gouvernance. Grâce à leur projet politique dénommé « Le Projet » ils ont su réussir à cristalliser l'attention de milliers de concitoyens. Leur positionnement se fonde sur le fait que le Sénégal doit avoir une indépendance totale.

patriotisme, ont initié ce qu'elles appellent le « Projet », un concept théorisé et popularisé qui traduit une volonté d'un changement de paradigme et qui prône une « indépendance réelle », par opposition à une politique extravertie développée depuis les indépendances qui profite plus aux puissances étrangères. L'enjeu de ce type de politique idéologique est de tendre vers une relation postcoloniale c'est-à-dire comme situation d'échange égalitaire pour en finir avec la situation de dépendance et d'exploitation (Yao, 2022, p.262). L'adhésion massive des populations à cette offre politique a favorisé l'élection de Bassirou Diomaye Faye à la tête du pays en mars 2025. L'un des axes stratégiques de la gouvernance concerne la question de l'identité. Pour les autorités, il faut permettre au Sénégalais de redécouvrir sa vraie valeur, sa dignité loin de tout complexe vis-à-vis de qui que ce soit, grâce à un travail intense de redécouverte des valeurs authentiques. Ces efforts de longue haleine serviront à anéantir tout « endoctrinement » identitaire colonial exercé par le biais de la langue française (Sarr, 2018, p.90). L'école a été le principal levier de promotion de cet assimilation. Valérie Spaëth (2001, p.82), souligne : « Les deux grands besoins d'assimilation et de démantèlement progressif des grands commandements indigènes voulus par l'Afrique occidentale française (AOF) reposent sur la force de l'école ». Pour inverser la tendance et propulser un développement psychologique et matériel, les leaders du « Projet » mettent en avant notamment la valorisation des langues nationales qui véhiculent une culture et une identité. Pour eux, les revendications identitaires servent d'ancrage au processus de transformation sociale (Labelle et Salée, 1998, p.217). C'est la raison pour laquelle dès leur installation, les autorités publiques ont multiplié les actes de haute portée symbolique. En effet, dès le 1<sup>er</sup> décembre 2024, le Président Faye a organisé à Dakar devant une parterre de présidents africains et d'invités de marque la cérémonie de Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du massacre de Thiaroye 44. Au-delà de son importance dans la célébration des héros africains et du rétablissement de la vérité, cet événement a un soubassement

identitaire. Il constitue comme l'a souligné le Président Faye un « levier pour réinventer nos rapports avec nous-mêmes, avec notre histoire, et avec les héritiers de ceux-là qui ont été les auteurs de la tragédie ». En effet, nous sommes dans une ère marquée par un besoin des peuples de la « découverte de soi » de la « quête de soi » considéré comme une marque de notre temps. Selon lui, « En nous définissant et en nous situant par rapport au reste de l'humanité, la culture participe de notre souveraineté morale et intellectuelle »<sup>2</sup>. Dans cette dynamique de revalorisation du patrimoine culturel sénégalais en décolonisant les pensées, le Président Diomaye a pris la décision historique de « baptiser une artère emblématique de la capitale, le boulevard Général De Gaulle, du nom du président Mamadou Dia »<sup>3</sup>. A l'image des précurseurs de la politique de décolonisation, le Président Faye a compris le rôle de l'action politique dans ce changement paradigmatique. C'est un processus qui semble irréversible pour le Sénégal, car comme le souligne Bourdieu (1982, p.149) : « L'action proprement politique [...] vise à produire et à imposer des représentations (mentales, verbales, graphiques ou théâtrales) du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents ». Il en est aussi de la grande fête de la célébration le 24 octobre 2025 à Dakar de l'hommage au Professeur Amadou Mahtar MBOW, ancien ministre, figure intellectuelle majeure du Sénégal et premier Africain à diriger l'UNESCO (1974–1987). Décoloniser les pratiques en valorisant l'homme et la culture sénégalaise ne suffit pas sans une prise en compte de la dimension linguistique. Dans cette diversité linguistique qui caractérise le Sénégal, les autorités favorisent premièrement la présence forte de la principale véhiculaire, le wolof. Il faut mettre le wolof au cœur de la gouvernance publique. Cette langue doit occuper une place capitale dans la prise de conscience du peuple par rapport à ses valeurs authentiques. Il s'agit de travailler à promouvoir l'identité

---

<sup>2</sup>Discours de Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République à la cérémonie d'ouverture officielle de la 15e édition de la biennale de l'art africain contemporain, Dakar le 07 novembre 2024.

<sup>3</sup>Communiqué du Conseil des Ministres du 02 avril 2025 République du Sénégal.

linguistique comme une construction sociale qui n'existe que par le biais de la reconnaissance de cette construction (Arezki, 2008, p.194). L'usage du wolof depuis l'arrivée des promoteurs du « Projet » s'intensifie. Dans le site web de la Présidence de la République du Sénégal, la version wolof cohabite avec celle des langues internationales comme le français, l'anglais et l'arabe. Il s'agit d'un exercice de positionnement de la langue véhiculaire pour en faire un support officiel de communication. L'usage fréquent dans des circonstances de communication étatique confirme cette donne qui apparaît comme une volonté des autorités d'en faire une langue constitutive d'un bilinguisme institutionnalisé. Que ce soient les communiqués du conseil des ministres, les discours officiels, les publications des tenants du pouvoir, nous assistons de plus en plus à une forte présence du wolof. Les textes écrits en français sont traduits en wolof. Ne peut-on pas voir une volonté d'imposer subtilement et progressivement le wolof comme langue officielle à côté du français ? Il paraît légitime de se poser cette question, car il est évident qu'aucun développement ne peut s'opérer dans une langue autre que celle que pratique la majorité des populations. Au-delà de la volonté politique exprimée depuis les indépendances, le projet d'officialisation du wolof tant dans le domaine scolaire que de la gestion de l'État se heurte à des réalités liées à la diversité linguistique. Senghor confirme cette thèse en ces termes : « Que l'on songe, il est parlé plus de quarante langues, dans certains territoires, c'est la première difficulté ». Les prédécesseurs de Diomaye ont toujours été réticents par rapport à l'officialisation du wolof. Ils évoquaient un désir de maintenir l'équilibre et la cohésion nationale. Dès lors, le Président Faye et son premier Ministre Sonko, deux leaders qui n'appartiennent pas à l'ethnie wolof, semblent vouloir opérer une rupture systémique en adoptant une politique de l'affirmation identitaire au Sénégal en passant par l'identité linguistique, composante importante de l'identité culturelle. C'est à ce prix que le pays pourra rêver d'un développement économique car, comme le rappelle Napon (2006, p.209) : « l'importance de la dimension culturelle du

développement devient une évidence : sans culture pas de développement ! ». Ci-dessous quelques publications des autorités extraites de facebook.



### **Les Présidents Bassirou Diomaye Diakhar FAYE et Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI visitent la plateforme GTA**

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, effectue une visite, ce jeudi 22 mai 2025, sur la Plateforme du projet gazier offshore Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Le Chef de l'Etat sénégalais sera en compagnie de son homologue Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République islamique de Mauritanie.

Il s'agit de la première visite des deux Chefs d'Etat sur la plateforme gazière. Ce déplacement marque une étape majeure dans la coopération énergétique bilatérale. C'est la célébration du démarrage de la production de gaz en janvier 2025 et de la première exportation de gaz naturel liquéfié en avril 2025. Les deux Présidents seront accueillis par les co-partenaires British Petroleum (BP), Kosmos Energy, la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN) et la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH). Le Sénégal et la Mauritanie intègrent ainsi le cercle restreint des pays exportateurs de GNL.

La plateforme GTA se situe à 10 km au large des côtes des deux pays.



Publications

À propos

Plus ▾

**Gouvernement du Sénégal** ✓

16 h • 🌐

FR | Le Président de la République **Bassirou Diomaye Faye** a reçu en début de soirée une délégation de British Petroleum conduite par son Président Directeur général M. Murray Auchincloss. Les discussions ont porté sur le cap décisif qui vient d'être franchi par le projet GTA avec le chargement de la première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL).

WO | Njiitu Réew mi Basiiru Jomaay Fay dalal na tay ci ngoon gi, S. Muray Auchincloss Njiital British Petroleum mi àndoon ak tañ wu am solo. Seen i waxtaan jëmoon ci jéego bu am solo bi ñu jot a teg ci Sémbu GTA ak mânduwaar bi ñu jëkk a yab ci gaasu yolnde bu raxul.



[Publications](#)[À propos](#)[Plus ▾](#)**Assemblée nationale du Sénégal** était en direct.

8 mai · 🌐

Examen des conclusions des projets de résolutions de mise en accusation devant la Haute Cour de Justice des anciens ministres: Moustapha DIOP, Amadou Mansour FAYE, Aïssatou Sophie GLADIMA, Ismaïla Madior FALL et Salimata DIOP.

---

Càmbar yi jóge ci sémbi dogali teg i tuuma ci kanamu Èttu àttekaay bu Mag bi (HCJ) ñi fi nekkoon i jëwriñ : Mustafaa JÓOB, Aamadu Mansuur FAY, Aysatu Sófi GALAADIMAA, Ismayla Maa-Joor FAAL ak Salimata JÓOB.

[#ansen](#) [#senegal](#) [#assembleesn](#)[Voir la traduction](#)



Publications

À propos

Plus ▾

**El Malick Ndiaye** ✓

29 avr. · 🌐



En ma qualité de Président de l'Assemblée nationale, j'ai eu l'honneur de procéder, ce mardi 29 avril, à l'ouverture officielle des travaux de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), actuellement en session à Dakar.

---

Niki Njiital "Assemblée nationale" am naa mbégtem jiite, talaata 29i fani awril, kubbiteg "officielle" liggéeyi Bânqaasu Politig bu "Assemblée Parlementaire de la francophonie" (APF), te ci jamono jii ñu nekk Dakaar.

[#senegal](#) [#ansen](#) [#APF2025SN](#) [#APF](#)





Ces publications révèlent une sorte de bilinguisme devenu « officiel » fondé sur une traduction simultanée français/wolof ou wolof/français. Le wolof n'est certes pas une langue officielle, mais sa posture laisse transpar  tre sa posture concurrentielle avec le franais. Il faut reconnaître que de plus en plus, nous sommes en face d' « attitudes en faveur du wolof »,  emanant de l' Etat (K eb e, 2018 : 29).

## Conclusion

Pour conclure, notons que depuis l'av nement de *PASTEF Les Patriotes*, parti incarn e par le Pr sident Bassirou Diomaye Faye et son Premier Ministre Ousmane Sonko, nous assistons   l' mergence d'une politique d'affirmation identitaire. Que ce soit par la c l bration des h ros nationaux, la valorisation du patrimoine culturel mais aussi et surtout la promotion accrue des langues nationales, les autorit s sont engag es dans une dynamique de reconstruction de l'identit  nationale, la « s n galit  »   travers notamment l'identit  linguistique. En effet, comme l'ont th oris  certains intellectuels africains   l'image de Cheikh Anta Diop, le

développement économique ne peut se réaliser sans une politique adossée à l'usage des langues autochtones. Aucun pays ne peut émerger dans la langue qui ne lui appartient pas. L'émergence va donc de pair avec une idée positive de soi qui sert à la mise en place de la confiance, premier pas vers le développement (Boa, 2020, p.105). C'est ayant conscience de ce fait que les nouvelles autorités sénégalaises se mobilisent pour promouvoir une communication publique axée surtout sur le wolof, la principale véhiculaire nationale. L'objectif n'est nullement de faire un choix en discriminant les autres langues composant le paysage sociolinguistique du pays, mais de s'appuyer sur cet idiome parlé par l'écrasante majorité des populations pour servir de support capable de constituer le bilinguisme français/wolof. La forte présence du wolof constitue une marque d'expression d'un nationalisme modéré incarné par les autorités. Il ne faut pas aussi perdre de vue la contribution importante du wolof dans la diffusion des messages institutionnels et dans la communication publique. Il joue un rôle déterminant dans la circulation de l'information relative à la gestion de l'État et de ses services, gage de compréhension des politiques publiques et de leur appropriation par les populations. Aujourd'hui, il faut reconnaître que l'un des faits les plus marquants est que le wolof, longtemps en marge du discours formel ait fini d'accéder à ce dernier sans que cela ne découle d'une quelconque décision de l'État (Kébé, 2018 : 30). Cependant, dans la politique d'amélioration de la qualité de l'enseignement, le gouvernement du Sénégal a décidé depuis le 13 décembre 2024 d'introduire l'anglais dès l'école élémentaire. Dès lors, elles promeuvent une école plurilingue autour principalement de l'anglais et du français. A partir de ce moment on peut légitimement se poser la question suivante : quel serait le sort du wolof dans cette dynamique d'affirmation identitaire ? Comment le wolof pourrait-il survivre dans ce trilinguisme qu'il compose avec le français et l'anglais

## Bibliographie

**AREZKI** Abdenour, 2008. « L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ? », *Synergies Algérie* n° 2, pp. 191-198.

**BALIBAR** R., 1985. *L'institution du français*, Paris, PUF.

**BERDAL-MASUY** Françoise, 1998. « La diversité linguistique au cœur des familles sénégalaises : enquête à Dakar », in *DiversCité Langues*, En ligne, Vol. III <http://www.quebec.ca/diverscite>.

**BLANCHET** Philippe, 2003. « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation *chaotique*, pratiques sociales, interventions... quels modèles? Pour une (socio)linguistique de la *complexité* », dans Philippe Blanchet et Didier de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique* (Cahiers de sociolinguistique no 8), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 279-308.

**BOA** T. L., 2020. *Reconstituer le corps glorieux d'osiris*, Les Éditions Kamit.

**BOURDIEU** Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

**BRENZINGER** M., 1997. « Language Contact and Language Displacement », Dans F. Coulmas (éd.), *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford/Massachusetts, Blackwell Publishers, p. 273-284.

**BRODAL** I.-K., 2009. « Le français des étudiants à Dakar : usages et attitudes linguistiques », Mémoire de master II, Département des études classiques et romanes Université d'Oslo.

**CÉSAIRE** Aimé, 1956. *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine.

**CHARAUDEAU** P., 2005. « Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue », <http://www.patrick-charaudeau.com/Reflexions-sur-l-identite,119.html>

**CISSE** Mamadou, 2005. « Langues, Etat et société au Sénégal », Dans *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, N° 5, 2005, p. 99-133.

**DIATTA** Jean Sibadioumeg, 2018. *La vitalité du plurilinguisme dans les espaces commerciaux de la ville de Ziguinchor : l'exemple du marché Saint-Maur*, Thèse de doctorat de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

....., 2021. « Norme linguistique et dualité français/wolof à Ziguinchor: quand les pratiques des étudiants révèlent une guerre de positionnement par procuration », Dans *Les cahiers de L'ACAREF*, Vol. 3/N°6, pp.72-88.

....., 2024. « La place de la communication dans le management des politiques publiques au Sénégal : l'exemple du Bureau d'Information Gouvernementale (BIG) », Mémoire de Master en Développement de l'Université Senghor.

..... / **CISSOKO** Vieux Demba, 2022. « Variations des pratiques plurilingues à Ziguinchor : contribution à une recherche contrastive sur centre et périphérie en sociolinguistique urbaine », *REL@COM* (Revue Electronique Langage & Communication revue électronique langage & communication, pp 93-107.

**DIOP** Cheikh Anta, 1979. *Nations nègres et cultures*, Paris, Présence Africaine, tome II.

**DIOR** Harouna, 2022. « La promotion des langues nationales au Sénégal : d'une nécessité au manque de concrétisation », *Djiboul* n°003, vol.2.

**DIOUF** M.,1998. *Sénégal : les ethnies et la nation*, Dakar, les Nouvelles Editions Africaines.

**DORAIS** L.-J., 2004. « La construction de l'identité », *Discours et constructions identitaires*, 1-11.

**DREYFUS** Martine et Juillard Caroline, 2004a. « Enseignement non formel dans la banlieue de Dakar. Un espace scolaire alternatif entre activités novatrices et pratiques ritualisées », in *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, Editions des archives contemporaines, AUF.

**FAIDHERBE L.**, 1865. « Etude sur la langue kéguem ou sérère-sine », dans *Annuaire du Sénégal et dépendances pour l'année 1865*, Saint-Louis (Sénégal), Imprimerie du Gouvernement.

**FAL Arame** et **NGOM Ousmane**, 2018. « Pour une politique linguistique qui donne aux langues nationales un statut officiel et pour une gestion judicieuse de la diversité linguistique », *Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.)*, Langues et littératures, Hors série n°2, pp. 3-14.

**FAYE Pépin**, 2013. « Les langues nationales dans le système éducatif formel au Sénégal : état des lieux et perspectives », *GLOTTOPOL* – n° 22.

**GADET Françoise**, 2021. « Langue », *Langage & Société* numéro hors série.

**HARDY G.**, 2005. *Une conquête morale*, Paris, l'Harmattan.

**KEBE A.B.**, 2018. « La longue marche des langues nationales dans la glottopolitique sénégalaise (de 1960 à nos jours) ». *Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.)*, Langues et littératures, Hors série n°2, pp15-32.

**KEDREBEOGO G.**, 2001. « Langue et développement national, communication, grandes conférences du Ministère de la Culture ».

**KOUADIO Yao**, 2022. « Cheikh Anta Diop Figure de la Décolonialité », *Akofena* n°006, Vol.3 **LABELLE Micheline** et **Salée, Daniel**, 1998. « Identité et politique : plaidoyer en faveur du regard sociologique », in *Cahiers de recherche sociologique* Numéro 30.

**LOCK Etienne.**, 2002. « La question identitaire dans l'itinéraire de Présence Africaine », dans *Historical Reflections/Réflexions Historiques*, 48 (2), pp.59-78.

**LEINER Jacqueline**, 1978. *Tropiques*, rééd. Jean-Michel Place, p. XXI.

**MALHERBE M.**, 1983. « Les langues de l'humanité », Paris, Seghers.

**MEGARD Dominique**, 2022. *La communication publique et territoriale* - 3e éd. Paris : Dunod.

- NAPON** Abou, 2006. « Rôle des langues nationales dans la promotion de la culture burkinabé », *In Revue du CAMES - Nouvelle Série B*, Vol. 007 N° 1-2006 (1<sup>er</sup> Semestre)
- NDAO** Papa-Alioune, 2011. « Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques ». *GLOTTOPOL* – n° 18.
- PASQUIER** Martial, 2012. « Communication publique », *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
- ROBILLARD** Didier ; **BENIAMINO** Michel, 1993. *Le français dans l'espace francophone*, Paris : Champion.
- SARR** Ibrahima, 2018. « Langues nationales du Sénégal : problématique d'une standardisation sur fond de revendication identitaire » *In Revue du Groupe d'Études Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.) Langues et littératures*, Hors série n°2, janvier 2018, pp.89-104
- SPAËTH** Valérie., 2001. « L'enseignement du français en A.O.F », *In Revue le français d'aujourd'hui*, no 132 .
- Gouvernement du Sénégal, 2025. « Stratégie nationale de développement 2025-2029 ».
- TANGUAY** Natasha, 2014. « Langue maternelle et identité : évolution et complémentarité dans l'apprentissage d'une langue seconde », mémoire présenté maîtrise en linguistique (didactique des langues) université du Québec à Montréal.
- TABOADA-LEONETTI** Isabelle et Al, 1998. *Stratégies identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France.
- THIAM** Khadimou Rassoul, 2016. « Norme linguistique et altérité au Sénégal : d'une norme exclusive à une norme inclusive », in ouvrage collectif *Les sciences sociales au Sénégal*, coordonné par le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), p.193-216.
- TSITSIPIS** L., 1998. « A Linguistic Anthropology of Praxis and Language shift. Arvanitika (Albanian) and Gree », *In Contact*, Oxford, Clarendon Press.

**TURCOTTE D.**, 1983. *Lois, règlements et textes administratifs sur l'usage des langues en Afrique occidentale française (1826-1959)*, Laval, CIRB, Les Presses de l'Université de Laval.